



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
du Conseil d'État  
Luxembourg

Personne en charge du dossier:  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 27 avril 2021

Réf. CE / SCL : 60.566 - 762 / nb  
Doc. parl. 7783

Objet : Projet de loi modifiant la loi modifiée du 9 juin 1964 concernant le travail agricole à salaire différé.

Monsieur le Président,

Comme suite à ma lettre du 16 mars 2021, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis de la Chambre d'agriculture sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

John Dann  
Directeur